



**ATTESTATION DE DEPOT de la THESE de DOCTORAT
DE L'UNIVERSITE DE LYON
AVANT SOUTENANCE**

opérée au sein de
l'Ecole normale supérieure de Lyon

Présentée par : (NOM - PRENOM – DATE et LIEU DE NAISSANCE)

Titre de la thèse – des travaux :

Soutenance prévue le : ____ / ____ / ____

Vu l'article 24 du Titre IV de l'arrêté du 25 mai 2016 relatif au dépôt, signalement, diffusion et conservation des thèses ou des travaux présentés.

Le/la candidat·e désigné·e ci-dessus a déposé sa thèse de doctorat sous la forme électronique accompagnée des métadonnées de la thèse nécessaire au signalement auprès du service chargé du doctorat ou de la bibliothèque de l'établissement d'inscription. Le/la candidat·e certifie la conformité de cette version électronique comme dépôt légal.

La soutenance est conditionnée par la délivrance au président du jury par le service chargé du doctorat de ce document.

Si le jury a demandé l'introduction de corrections dans la thèse, le nouveau docteur dispose d'un délai de trois mois pour déposer sa thèse corrigée sous forme électronique, dans sa version définitive.

Fait à _____, le ____ / ____ / ____

Signature de l'Auteur·e de la thèse:

Cachet de l'établissement opérateur